

Nous croyons que la Bible est inspirée de Dieu par le Saint-Esprit pour instruire dans le salut et la justice. Nous recevons l'Écriture comme Parole de Dieu, fondement solide et entièrement digne de confiance de la foi et de la vie chrétiennes. En communion avec Jésus-Christ, conduits par le Saint-Esprit, nous cherchons à comprendre et à interpréter l'Écriture en Église.

Nous croyons que Dieu était à l'œuvre au fil des siècles dans le processus d'inspiration et de rédaction des livres de l'Ancien et du Nouveau Testaments¹. Par le Saint-Esprit, Dieu a suscité des témoins pour permettre notre instruction en ce qui concerne le salut, le contenu de la foi, une juste manière d'être en relation avec Dieu et de vivre².

Nous reconnaissons que la Bible est la Parole de Dieu écrite en langage humain. Elle est infaillible et entièrement digne de confiance³. Nous croyons que Dieu continue à se faire connaître par sa Parole vivante et écrite⁴. Il a parlé de diverses manières par les prophètes et les apôtres⁵. Mais par-dessus tout, il s'est révélé par Jésus-Christ, Parole vivante incarnée. Son témoignage manifeste parfaitement la vérité de Dieu⁶. Puisque Jésus-Christ est Parole devenue chair, l'Écriture dans son ensemble trouve sa signification et son accomplissement en lui⁷.

Nous reconnaissons la Bible comme source fondamentale et normative de toute prédication, enseignement ou réflexion sur la foi et la vie chrétiennes. Elle nous per-

met de distinguer la vérité du mensonge et le bien du mal. Elle nourrit notre adoration et nos prières. Les traditions, la culture, l'expérience, la raison et les pouvoirs politiques ont une influence sur la compréhension de la foi et de la vie chrétiennes, mais celles-ci doivent toutefois être analysées et corrigées à la lumière des Saintes Écritures⁸.

La Bible est le livre fondamental de l'Église. C'est par elle que le Saint-Esprit affermit la fidélité des croyants à Jésus-Christ, qu'il aide l'Église à enseigner et à témoigner de façon authentique ainsi qu'à célébrer son culte en vérité. Nous nous engageons à persévérer dans la lecture, l'étude, la méditation et la mise en pratique des textes bibliques⁹. Une des tâches de l'Église à laquelle nous participons est d'interpréter la Bible et de discerner ce que Dieu nous dit aujourd'hui en examinant toutes choses à la lumière de l'Écriture¹⁰. Notre compréhension et nos interprétations personnelles doivent être constamment évaluées au sein de la communauté de foi.

Enjeux

- *Établir une doctrine claire et forte de l'autorité de l'Écriture sans tomber dans les pièges du libéralisme et du fondamentalisme.*
- *Faire connaître la Bible et souligner son rôle comme le fondement de notre théologie et de notre spiritualité, dans une culture qui l'ignore de plus en plus.*
- *Énoncer les principes anabaptistes de l'interprétation de la Bible ainsi que leur importance pour la vie de nos Églises et la vie personnelle du croyant.*
- *Mettre l'accent sur l'utilisation de l'Écriture dans l'Église : la Bible est vraiment le livre de l'Église ; c'est là son contexte de lecture et de compréhension.*

NOTES

1. Jr 30,2 ; Jr 36 ; 2 Tm 3,16
2. 2 P 1, 21
3. Pr 30,5 ; Jn 10,35
4. Es 55,10-11 ; Jn 20,31
5. Ex 20,1 ; Jr 1,9-10 ; Ga 1,11-12 ; Hé 1,1-4
6. Jn 1,14,18 ; Ap 19,13
7. Mt 5,17 ; Lc 24,27 ; Ac 4,11
8. Mc 7,13 ; Ac 5, 29-32 ; Col 2,6-23
9. Ps 1,2 ; 1 Tm 4,13 ; 2 Tm 3,15-17
10. Ac 15,13-20 ; Hé 4,2-8.12

I. Dans la Bible, les expressions « La Parole de l'Éternel », « La Parole de Dieu » ou « La Parole » se réfèrent à :

- un message que Dieu communique par des personnes de l'Ancien et du Nouveau Testaments, en particulier par Moïse, les prophètes et les apôtres (par ex. Ex 20,1 ; Jr 1,9-10 ; Ac 13,44-47) ;

- la proclamation du Royaume de Dieu par Jésus (par ex. Lc 4,43-5,1) ;

- la prédication de l'Évangile de Jésus-Christ (par ex. Ac 8,25 ; 18,5 ; Col 1,25-27 ; 1 Th 2,13) ;

- Jésus-Christ, la Parole vivante de Dieu faite chair (Jn 1,1.14) ;

- une parole de Dieu mise par écrit (par ex. Jr 36,4 ; Jn 15,25 ; Hé 4,1-12).

Il importe par conséquent, lorsqu'on dit de la Bible qu'elle est « la Parole de Dieu », de préciser : les Écritures sont en effet – dans leur totalité – Parole de Dieu, dans la mesure où elles sont l'expression de sa pensée et le moyen dont il se sert, par son Esprit, pour se révéler aux humains et pour entrer dans une relation vivante avec eux. Cependant, limiter l'expression « la Parole de Dieu » à sa forme écrite nous empêche de saisir toute la dimension des Écritures, qui tiennent leur autorité de la Parole incarnée qu'est Jésus-Christ (Jn 1,14 ; 21,25).

Dire que la Bible est la Parole de Dieu, c'est reconnaître son autorité pour l'Église. Toute autre parole qui prétendrait avoir autorité en matière de foi et de vie chrétiennes doit être, au sein de l'Église, évaluée et corrigée par les Écritures, selon les directives du Saint-Esprit.

II. L'autorité de l'Écriture trouve son origine en Dieu, qui l'a inspirée – ou, plus précisément, « soufflée » (2 Tm 3,16) – aux auteurs bibliques. Cela implique que ce n'est pas l'Église qui s'arroge le droit de donner aux Écritures leur autorité ; elle ne fait que la confesser et la reconnaître. Parole divine donc, mais donnée dans des paroles humaines, et également inscrite dans l'histoire : la Parole de Dieu, tout en étant permanente (Es 40,8 ; Mt 5,17-18 ; Mt 24,35), se révèle être aussi, historiquement et culturellement, liée à des situations données. La manière précise dont les Écritures ont été inspirées par le Saint-Esprit reste inexploquée dans la Bible.

Nous n'avons plus les textes originaux de l'Écriture, mais les manuscrits qui nous sont parvenus

nous permettent de les établir avec certitude. Nous croyons en effet que Dieu a veillé avec un soin tout particulier sur la manière dont sa Parole a été transmise par les hommes au fil du temps. Cela n'empêche pas de reconnaître la présence dans le texte biblique de quelques particularités, comme certaines irrégularités grammaticales ou orthographiques, l'emploi de figures de style, de chiffres ronds ou d'autres approximations, de raccourcis schématiques, etc. Cependant, nous ne croyons pas que ces particularités remettent en question la fiabilité de la Bible. Elles trouvent en effet leur explication dans les procédés d'expression des auteurs inspirés, lesquels étaient dépendants de leur époque et de leur culture.

III. Nous reconnaissons que les 39 livres de l'Ancien Testament et les 27 du Nouveau constituent les Écritures inspirées. L'Ancien Testament se compose des livres qui furent, au cours des siècles, le critère déterminant de la foi et de la vie du peuple d'Israël : la Loi, les Prophètes et les Ecrits. Ce n'est que progressivement, jusqu'au IV^e siècle, que l'Ancien Testament, les Évangiles, les lettres de Paul et peu à peu les autres écrits du Nouveau Testament s'imposèrent à l'Église et furent reconnus par elle.

IV. Les anabaptistes font partie de la Réforme protestante en ce qu'ils adhèrent pleinement au principe de la sola scriptura : l'Écriture comme autorité ultime en matière de doctrine et de vie. Ils s'opposent par conséquent au catholicisme qui accorde à la Tradition une autorité égale à celle de la Parole. Mais les anabaptistes se démarquent aussi du protestantisme classique, en particulier sur certains points d'éthique, sur les relations entre l'Église et la société et sur la nature et la vie de l'Église. Tout en acceptant la continuité entre les deux Testaments, les anabaptistes insistent particulièrement sur la nouveauté radicale apportée par le Nouveau Testament. En effet, depuis Jésus-Christ, révélation parfaite de Dieu, l'Ancien Testament doit être lu et interprété à la lumière de sa vie, de son enseignement, de sa mort et de sa résurrection.

L'interprétation des Écritures qui en résulte passe par un discernement communautaire qui implique chaque croyant puisqu'il a reçu le Saint-Esprit. Ce discernement communautaire n'est donc pas l'addition de subjectivités plus ou moins arbitraires, car le critère normatif reste la conformité à Jésus-Christ.